POISSON
CONTRAT TEST 2014/2015
AVEC
OLIVIER ARGELAS
PECHEUR A LEGE CAP-FERRET

Nom du consomm'acteur ……..……...……
Adresse : …….
Téléphones : domicile …….. Portable : …….
Adresse électronique : …….

Olivier ARGELAS, vous propose de vous livrer chaque mois une caissette de 3 kg de poissons à 11€/kg . Activité non assujettie à la TVA Article 262 du CGI. Le règlement se fait en 4 chèques obligatoirement,

Nom de votre banque : ……..
n° des chèques :

établis à l'ordre de Olivier ARGELAS et remis en main propre à l'un de vos coordinateurs. Ils seront encaissés une fois par mois après chaque livraison.

Nombre de livraison :	Montant de la livraison :	Total :
4	33 €	132 €

Livraison, sous le préau de l'ALSH de Fongravey à Blanquefort entre 18h45 et 19h45. En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. En effet au delà de 20h, les colis non retirés seront donnés à une association caritative.

Votre engagement prévoit une aide à la distribution des produits de l'Amap. Il vous sera demandé une ou deux dates pour la distribution tous contrats confondus, lors de la prise de contrats.
Producteurs et consomm'acteurs s'engagent à respecter la charte des Amap dont ils ont pris connaissance.

Fait à Blanquefort le : …….
Le consomm'acteur : Le Pêcheur :

AMAPlanète Blanquefort CONTRAT POISSON 2014/2015 Reçu

Marie-Christine KOPNIAIEFF-SUC ou Yannick MARTIN-BRUNET, coordinateurs du contrat poisson

de M./Mme ……..
4 chèques pour un montant total de 132€ en confirmation de son engagement au contrat.
A Blanquefort le : …….. Le/La coordinateur/trice :

Distributions entre 18h45 et 19h45 le jeudi 4 sept 2014, jeudi 2 oct 2014, jeudi 6 nov 2014, jeudi 4 déc 2014.

Vos contacts pour la saison 2014/2015

Marie-Christine KOPNIAIEFF-SUC : mariechristine.kopniaieff@orange.fr 06 33 15 30 32
Yannick MARTIN-BRUNET : ymartin@free.fr 06 70 03 49 57